

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 9 (1917)  
**Heft:** 3

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an  
Pour l'Etranger: Port en sus  
Abonnement postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'U. S. F. S. Par intérim: G. Heymann  
Téléphone 1808 0 0 0 Kapellenstrasse 6 0 0 0 Compte de chèques N° III 1366  
Parait tous les mois

Expédition et administration: o  
Imprim. de l'Union, Berne  
o 0 0 0 Kapellenstrasse, 6 0 0 0

## SOMMAIRE:

|                                 | Pages |
|---------------------------------|-------|
| 1. Dans l'Internationale        | 29    |
| 2. La conférence internationale | 30    |
| 3. Echos du congrès de Paris    | 32    |

|                                   | Pages |
|-----------------------------------|-------|
| 4. Commission syndicale suisse    | 33    |
| 5. Une nouvelle action de secours | 34    |
| 6. Dans les fédérations           | 36    |

## Dans l'Internationale

Après la rupture diplomatique entre les Etats-Unis et l'Allemagne, le syndicaliste américain Gompers télégraphiait de Washington à K. Legien, secrétaire du bureau syndical international, à Berlin, pour qu'il intervienne auprès du gouvernement allemand en vue d'empêcher que la guerre soit déclarée entre les Etats-Unis et l'Allemagne. Voici du reste la traduction exacte de ce télégramme:

« Ne pouvez-vous pas agir sur le gouvernement allemand pour l'amener à éviter une rupture avec les Etats-Unis et pour empêcher ainsi un conflit universel? »

Et la réponse de Legien à l'invitation du leader américain:

« Le parti du travail allemand a, depuis le début de la guerre, dirigé ses efforts en faveur de la paix. Il est opposé à l'extension du conflit. Le refus d'entrer en négociations avec l'Allemagne au sujet de son offre sincère de paix immédiate, la continuation de la guerre cruelle d'affamement dirigée contre nos femmes, nos enfants et nos vieillards, le projet de destruction de l'Allemagne avoué franchement par nos ennemis ont provoqué une aggravation de la guerre. Une intervention de ma part n'a aucune chance de succès auprès du gouvernement, si l'Amérique n'amène pas l'Angleterre à renoncer à cette guerre d'affamement comme étant contraire aux lois internationales. J'en appelle aux travailleurs américains pour qu'ils ne se fassent pas les auxiliaires des fauteurs de la guerre en naviguant dans la zone de guerre et en contribuant par là à l'extension du conflit. L'Internationale ouvrière doit travailler inlassablement pour une paix immédiate.

Karl Legien. »

\* \* \*

Nous croyons volontiers Karl Legien quand il déclare qu'une intervention de sa part auprès du gouvernement n'aurait aucune chance de succès. La guerre est arrivée à un tournant qui ne permet pas de doute sur la possibilité qu'il y a de l'arrêter ou de la modifier par des interventions plus ou moins influentes. Aussi, ne nous viendrait-il pas à l'idée d'adresser un reproche au secrétaire du bureau syndical international de ce qu'il refuse de s'adresser au gouvernement allemand, certain

qu'il est d'un insuccès. Cependant, la réponse de K. Legien contient de telles affirmations qu'on pourrait presque croire qu'elle a été dictée par ce gouvernement auprès duquel on ne veut pas intervenir.

Le parti du travail allemand, dit le télégramme, a, depuis le début de la guerre, dirigé tous ses efforts en faveur de la paix. Cette affirmation nous paraît quelque peu osée. Ces efforts en faveur de la paix n'ont pas été bien grands et ne se sont surtout pas manifestés au moment où la soldatesque allemande violait le territoire de la Belgique, sur les ordres du gouvernement et de l'état-major, au mépris de tous les traités. Et c'est malheureusement en vain que nous avons attendu la protestation des dirigeants socialistes et syndicalistes allemands, contre la déclaration du chancelier Bethmann-Hollweg, considérant les traités comme des « chiffons de papier ». Cette marque indélébile n'est pas sans influence sur le crédit que peuvent avoir les protestations de paix qui nous viennent d'outre-Rhin.

\* \* \*

Mais ce n'est pas depuis le début de la guerre seulement que des efforts devaient être dirigés en faveur de la paix. Il eût été plus pressant et plus sage de faire l'impossible pour conjurer le conflit. Or, les dirigeants du mouvement ouvrier allemand ont-ils réellement fait tous leurs efforts dans ce sens? Nous ne le croyons pas, et notre conviction est faite de l'histoire même de l'Internationale syndicale. Qu'il nous suffise de remonter en 1913 et de citer la proposition que l'*American Federation of Labor* fit parvenir au bureau syndical international, pour être transmise aux Centrales nationales:

« L'*American Federation of Labor* demande à tous les centres nationaux, et en particulier à ceux d'Allemagne et d'Angleterre, de faire dans leurs pays, sur l'opinion publique, sur leurs pouvoirs publics, une active propagande et une forte pression pour aboutir à la limitation des armements... »